

# UNE VILLE EN MOUVEMENT

C'est sur un axe est-ouest, le long de la rue de la Malmédonne et de la rue de Chevreuse, que les nouveaux logements de Maurepas voient principalement le jour.

Pages 12 à 15



• **HOMMAGE  
À SAMUEL PATY**  
Page 7



• **UN NOUVEAU  
CONFINEMENT**  
Pages 10 et 11



• **CONCOURS DE  
DÉCORATIONS DE NOËL**  
Page 18

Marine OSTER  
 ☎ 06.74.32.20.05  
 @ chavabien-comportementaliste@gmail.com  
 www.facebook.com/chavabienfelin  
 N° SIRET : 853 166 437 00014



# Chavabien

Comportementaliste Félin et Pet Sitting à Maurepas

**Vous êtes propriétaire de chat et vous rencontrez des problèmes tels que :**

- Des pipis hors litières
- Des griffades sur le canapé, sur les meubles
- De l'agressivité sur vous ou vos autres animaux
- Des miaulements intempestifs la nuit...

**Vous souhaitez recevoir des conseils à propos de :**

- L'adoption d'un nouvel animal dans la famille
- L'arrivée d'un bébé
- La préparation d'un déménagement

**Vous partez en vacances ou en week-end et vous n'avez personne pour prendre soin de vos poilus ? Je viens rendre visite à vos animaux.**

**Bilan comportemental :**  
 (avec suivi de 2 mois)  
**70€**

**Pet sitting :**  
 (Maurepas et ses environs)  
**9,50€ par visite**



Scannez-moi

Diplômée de la formation «Comportementaliste Félin» au Centre du Bien Être Animal Formation du CCAD dispensé par Canibest et de la formation «Premier Secours Félin» dispensée par Humanimal.

**AVEC DE LA VALEUR de votre bien OFFERT**



CAFRUITOUBEN A L'IMMOBILIER

## VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER?



*Concrétisons ensemble votre changement de vie !*

**Contactez votre conseillère\* en immobilier proche de vous !**



**Elfie DAUGABEL**  
**07 54 37 29 39**

4.9/5  
 EXCELLENT



# Ensemble, faire Nation

Chères Maurepasiennes, chers Maurepasiens,

### Et soudain l'effroi

Le 16 octobre dernier, un nouveau pas vers l'indicible et l'horreur a été franchi par un terroriste s'attaquant à l'un des serveurs de notre République, en ôtant la vie à un enseignant qui avait semble-t-il, pour certains, commis l'effront d'exercer simplement son métier dans le but de permettre à ses élèves de devenir des citoyens libres et éclairés.

J'ai souhaité proposer aux Maurepasiens de s'associer à l'hommage national rendu à Monsieur Samuel Paty par le Président de la République en participant à un rassemblement républicain devant notre Hôtel de ville. À cette occasion, j'ai été touché par l'importante mobilisation dont vous avez fait preuve et l'émotion toute particulière ressentie par les enseignants présents.

Mais quelques jours plus tard à Nice, c'est un lieu de culte qui était touché par une attaque perpétrée jusqu'au cœur de la Basilique Notre-Dame, démontrant la grande diversité des cibles visées par les terroristes et qui caractérisent, à chaque fois, notre mode de vie.

Mais comme je l'ai exprimé, notre indignation et notre esprit de révolte ne doivent pas se limiter à ces instants de cohésion nationale mais doivent s'exprimer chaque jour dans le respect des croyances et des libertés de chacun.

Nous devons être attentifs à ce que les droits conquis par nos aïeux ne nous soient pas enlevés par quelques fanatiques barbares. C'est ensemble que nous ferons Nation, « nous ne devons pas laisser les Lumières s'éteindre et l'obscurantisme gagner ».

### Une politique de logement raisonnée qui s'inscrit dans la durée

J'ai souhaité que le dossier de cette édition soit consacré à la question du logement. Même si Maurepas rattrape son retard dans ce domaine grâce aux constructions que j'ai initiées avec mon équipe, nous ne pouvons pas répondre à tous les besoins dans l'immédiat.

Ce focus vous permettra aussi de mieux comprendre les règles qui président aux modes d'accession à ces nouveaux logements.

Ce dossier revient également sur les études menées en amont pour anticiper les besoins générés par l'arrivée de nouveaux habitants, notamment en matière de locaux scolaires.

### Maurepas s'adapte au confinement

Les nouvelles règles sanitaires mises en place par le gouvernement pour stopper la propagation de la COVID-19 m'ont contraint à fermer de nombreux équipements publics et à annuler ou reporter de nombreux spectacles programmés à l'Espace Albert Camus.

Les services municipaux ont adapté leur fonctionnement à ces nouvelles règles tout en assurant la continuité du service public.

Nous devons collectivement rester prévenants envers les plus fragiles, en leur portant attention et assistance, afin que nous puissions traverser ensemble ces nouvelles difficultés.

Cherement,



Grégory GARESTIER  
 Votre Maire



## On vous

sans condition

Nos estimations sont gratuites\* et sans engagement

Agence de Maurepas  
 Stéphane Plaza  
 Tél : 01 30 50 40 00

Agence d'Étatscourt  
 Tél : 01 30 50 30 00

### Offre exclusive pour les fêtes de fins d'années au MERCURE MAUREPAS

Valable du 20 décembre 2020 au 3 janvier 2021.



MAUREPAS SAINT-QUENTIN

L'hôtel MERCURE MAUREPAS vous propose une nuit à l'hôtel pour 1 ou 2 personnes, petits déjeuners inclus et une demi-bouteille de champagne offerte, seulement pour vous Maurepasiens !

Taxe de séjour : + 1.27€ par personne et par nuit

**Réservez votre chambre au 01 30 51 57 27 ou h9781@accor.com**



**89€** la chambre nuit

1 Rocade de Camargue 78310 MAUREPAS  
 Tél : 01 30 51 78 56 h9781-fb@accor.com  
 Service commercial : 01 30 51 78 52 (Yann Gestin)

<https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/>

## VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE VENDREDI 2 OCTOBRE

Hélène Géronimi, nouvelle sous-préfète de Rambouillet, a visité la commune en présence de Grégory Garestier et de François Liet, adjoint au maire délégué à l'Aménagement urbain durable et aux Mobilités. Le maire a présenté la ville avec notamment l'éco-quartier des 40 Arpents et le futur centre aquatique. La question de l'installation de nouveaux médecins de ville a notamment été abordée avec la représentante de l'État.

Cette découverte du territoire communal s'est conclue par une visite du centre de secours du Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines. Le capitaine Matthieu Barbazan, chef de centre, a présenté les dispositifs opérationnels ainsi que les forces humaines qui font la richesse de la caserne de Maurepas.



## RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU TRÉGOR LUNDI 5 OCTOBRE

La présentation aux riverains des pistes de réflexion pour réaménager l'avenue du Trégor en vue d'une meilleure cohabitation, en toute sécurité, des différents utilisateurs de la voie s'est déroulée à l'école de la Marnière.

Caroline Lamoureux, conseillère municipale déléguée à la Démocratie locale a accueilli le public et rappelé que la Ville répondait par ces futurs travaux aux attentes exprimées par les habitants.

Christophe Marlière, Directeur Général Adjoint « Cadre de Vie et Patrimoine » et Noémie Boisgard, Directrice de l'Aménagement et de l'Environnement, ont présenté les différentes solutions concernant notamment :

- la limitation de la vitesse des voitures,
- l'amélioration des cheminements piétons,
- la création de places de stationnement,
- la sécurisation des circulations devant l'école,
- la création d'un passage piétonnier protégé entre les rigoles royales et le square de Rohan.

Les travaux, organisés en 3 phases, pourraient intervenir dès la fin de cette année pour s'achever au deuxième semestre 2021. Montant estimé : 70 000 €.



## SEMAINE BLEUE DU 5 AU 9 OCTOBRE

La semaine bleue des seniors, organisée avec la ville de Coignières, s'est achevée avec un rayon de soleil par l'atelier sportif proposé sur le grand mail de Vendée pour une vingtaine de participants. La conférence historique, celle sur les mobilités, la marche découverte du patrimoine maurepasien ont constitué autant de temps forts d'une semaine bien remplie. A l'année prochaine !



## SPORT SANTÉ SENIOR, C'EST PARTI ! MARDI 11 OCTOBRE

Cette nouvelle animation s'adresse aux personnes âgées de 62 ans et plus habitant dans la commune. 2 séances seront organisées chaque semaine, de 10h à 11h : au printemps et en été sur le grand mail de Vendée, en automne et en hiver, le mardi au Centre Éducatif et Sportif de l'Agiot et le jeudi au gymnase du Bois. Tarif annuel 50 €.



## INAUGURATION DU DOMAINE D'IBERVILLE VENDREDI 9 OCTOBRE

Grégory Garestier et les adjoints au maire Emmanuel Dutat et Véronique Millot ont pris part à l'inauguration du Domaine d'Iberville, ensemble de logements Kaufman & Broad rue de Chevreuse.

Il s'agit du premier programme de l'éco-quartier des 40 Arpents à accueillir des nouveaux habitants (depuis le début de l'année 2020).

Il est composé de 288 logements :

- > 175 en accession à la propriété
- > 113 en locatif social (bailleur : Immobilière 3F)

Maurepas réalise son ambition de marier une haute exigence environnementale, dans la construction comme dans l'insertion urbaine, tout en œuvrant pour la mixité dans l'habitat.

En compagnie des élus de Maurepas :

Marc Vetraino, directeur général adjoint Île-de-France Grande Couronne (Kaufman&Broad), Anne de Camaret, Directrice Départementale de l'agence des Yvelines (Immobilière 3F), Benjamin Delhomme, chargé de développement Yvelines (I 3F), Thibault Predonzan, responsable habitat (I 3F).

En raison des mesures sanitaires, il a fallu renoncer à inviter les résidents.



## ACTIONS PARENTALITÉ VENDREDI 9 OCTOBRE

Atika Lebrat, coach en apprentissage efficace pour enfants et parents, a captivé le public présent à l'Hôtel de ville pour la conférence organisée par le Relais Marianne. Le thème de la soirée, « Comprendre le potentiel de son enfant, c'est lui offrir les moyens de réussir », s'inscrit dans le cadre de son cycle sur la « parentalité ».

Le fonctionnement du cerveau, les mécanismes d'apprentissage et d'épanouissement ont occupé une grande partie de la soirée, suscitant de nombreuses questions des personnes présentes.

Pour aller plus loin, les 2 ateliers de mise en pratique se feront en visio / live à 21h vendredi 4 décembre sur « les intelligences multiples : tests et outils adaptés au potentiel de son enfant » et vendredi 11 décembre sur « les processus d'apprentissage : pour mieux apprendre et avoir confiance en soi et en son enfant ».

Inscrivez-vous et envoyez vos questions dès à présent à [relais.marianne@maurepas.fr](mailto:relais.marianne@maurepas.fr)



### POINT RENCONTRE ÉLUS HABITANTS SAMEDI 10 OCTOBRE

Grégory Garestier et les élus du conseil municipal ont échangé avec les Maurepasiens dans la convivialité et la bonne humeur lors d'un point de rencontre de rentrée, dans le strict respect des « gestes barrières ». Le contact direct est toujours très apprécié par les habitants qui peuvent obtenir ainsi des informations de première main directement auprès des élus.

### JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ SAMEDI 10 OCTOBRE

Comme les années précédentes, les commerçants maurepasiens ont participé à la Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP), manifestation qui permet de resserrer les liens entre les clients et les commerçants. Il s'agissait de la 7<sup>e</sup> participation de l'Union des Commerçants et Artisans de Maurepas (UCAM) à ce rendez-vous convivial.



### BUS DE L'APPRENTISSAGE MERCREDI 14 OCTOBRE

Le bus de l'apprentissage a fait escale sur le parking du CCAS. De nombreux jeunes ont rencontré des professionnels pour échanger sur les métiers qui recherchent des apprentis ainsi que sur les particularités de ce type de formation et sur les établissements scolaires qui les accueillent. Dans l'après-midi, le bus a reçu la visite de Hélène Géronimi, sous-préfète de Rambouillet, de Grégory Garestier, de Myriam Debucquois, Laurent Burçon et Véronique Millot, adjoints au maire.  
[www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance/jcms/leader\\_10760/la-tournee-de-l-apprentissage](http://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/leader_10760/la-tournee-de-l-apprentissage)



### HOMMAGE MERCREDI 21 OCTOBRE

Les Maurepasiennes et les Maurepasiens se sont réunis sur la place Charles-de-Gaulle, devant l'Hôtel de ville, pour un rassemblement républicain dans le cadre de l'hommage national rendu à Samuel Paty, enseignant dans un collège yvelinois, tombé sous les coups de l'islamisme radical, vendredi 16 octobre.

En présence des représentants des cultes catholiques, juifs et musulmans, des portedrapeau des associations d'anciens combattants, entourés de nombreux enseignants, dont sa Première adjointe, et des élus du conseil municipal, Grégory Garestier, dans une allocution chargée d'émotion, a invité à relire la Constitution, et notamment son article 1<sup>er</sup> : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.

**« Nous ne pouvons pas renoncer à notre mode de vie. C'est là l'héritage transmis par nos aïeux, et si chèrement gagné par leurs combats. »**



*[...] La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »*

Le maire de Maurepas a également plaidé pour la liberté d'expression, définie par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi ».

« Chacun dans ce pays a le droit de vivre en paix et en sécurité, a le droit constitutionnel de croire ou de ne pas croire et de s'exprimer librement. Nous ne devons pas laisser les Lumières s'éteindre et l'obscurantisme gagner » a notamment déclaré Grégory Garestier.

**« Nos démocraties ont déjà su dans l'histoire trouver les moyens de terrasser la barbarie. »**

# SEMAINE DU HANDICAP

En raison des impératifs sanitaires, le nombre d'animations proposées dans le cadre de la 4<sup>e</sup> édition de la Semaine du handicap à Maurepas a été sévèrement réduit.



Le saviez-vous ? Il existe quatre familles de handicaps : moteur, sensoriel, cognitif, psychique.

En organisant la Semaine du Handicap à Maurepas, la municipalité souhaite développer les liens entre les personnes valides et les personnes handicapées tout en amenant chacun à une prise de conscience de la diversité et de la richesse du « monde du handicap ».

La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » pose le principe selon lequel « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».

Lundi 30 novembre, mardi 1<sup>er</sup> jeudi 3 et vendredi 4 décembre / Écoles élémentaires des Friches, de la Marnières, des Coudrays, de l'Agiot et des Bessières

> Sensibilisation au handisport (tir à l'arc ou escrime). Sur le temps du midi.

Vendredi 4 décembre / Conservatoire de Musique et d'Art dramatique

> Séance de travail musical de la classe Ullis autour de l'instrumentarium Baschet, avec Caroline Petitjean.

4, rue de la Beauce.



« Changeons notre regard sur le handicap » : tel est le slogan qui accompagne l'affiche de la 4<sup>e</sup> édition de la Semaine du handicap à Maurepas

# VIDÉO-CONFÉRENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT



Séverine Sanson animera la conférence.



Comprendre le développement de l'enfant pour une gestion du quotidien apaisée » : tel sera le thème de la visio-conférence animée par Séverine Sanson, psychomotricienne et sophrologue, dans le cadre des « actions parentalité ».

« En tant que parent il n'est pas toujours évident de comprendre son enfant, ce dont il a besoin, comment adapter notre réponse... Et le tourbillon du quotidien peut vite rendre complexe la communication. Mieux comprendre comment l'enfant

(de 0 à 25 ans !) se développe, comment cela se met en place dans son corps et dans sa tête permet de mieux appréhender ses besoins et donc la façon dont nous allons l'accompagner. Il y a un véritable enjeu à s'interroger en tant qu'adulte sur la façon dont nous pouvons être présents aux côtés de nos enfants tout en permettant à chaque membre de la famille d'être plus serein » explique Séverine Sanson.

Psychomotricienne depuis 16 ans, elle est formée à la sophrologie, la communication bien-

veillante et aux neurosciences. Tout au long de sa carrière, elle a accompagné de nombreuses femmes, enfants, adolescents dans leur cheminement personnel.

Inscription obligatoire pour accéder à cette vidéo-conférence et aux prochaines, plus spécifiques, par tranches d'âge : [relais.marianne@maurepas.fr](mailto:relais.marianne@maurepas.fr) 01 30 66 53 47.

## TEMPS D'ÉCHANGE

On se souvient que cet été, le Relais Marianne avait proposé un espace d'échange et de parole pour les parents, très apprécié au sein du Village Estival, en juillet, au stade du Bois.

Dans la même optique, des temps d'échanges individuels ou en famille sur le développement de l'enfant, animés par une psychomotricienne / sophrologue, seront organisés les mercredis 18 novembre et 2 et 16 décembre. Horaires et lieux communiqués à l'inscription.

Renseignements : [relais.marianne@maurepas.fr](mailto:relais.marianne@maurepas.fr) 01 30 66 53 47

# « TERRE DE JEUX 2024 »

Maurepas est une ville sportive ! Elle s'associe donc tout naturellement à l'élan suscité par l'organisation des Jeux olympiques à Paris dans 4 ans.

Les collectivités locales sont les premiers partenaires du sport français. En 2024, la France et Paris, sa capitale, organiseront les Jeux Olympiques et Paralympiques. L'ambition du comité d'organisation est que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition, et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires. La fête sera plus belle si elle est partagée. Maurepas s'inscrit totalement dans cette démarche et a donc demandé et obtenu le label « Terre de Jeux 2024 » qui permet aux collecti-

tivités territoriales qui partagent la conviction que le sport change les vies de bénéficiaire de cette énergie unique dégagée par les JO. Être « Terre de Jeux 2024 », c'est s'engager à faire vivre à tous les émotions des Jeux, changer le quotidien des Français grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant. Notre commune est réputée pour la qualité de ses équipements sportifs extérieurs ainsi que couverts et le soutien constant aux sportives et sportifs issus des associations et du milieu scolaire.



Le parc des sports du Bout des Clos.



## COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'Hommage à tous les morts pour la France.

Pour commémorer l'Armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 « journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix ». La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France.

Signé le 11 novembre 1918 près de Rethondes,

l'Armistice mit un terme à la Première Guerre mondiale qui fit plus d'un million de morts et presque six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises.

A Maurepas, la cérémonie commémorative se déroulera mercredi 11 novembre dans un format très restreint, conformément aux instructions du ministère des Armées. Cette cérémonie ne sera pas ouverte au public mais il en sera rendu compte sur les réseaux sociaux.



# UN NOUVEAU CONFINEMENT

Depuis le vendredi 30 octobre, Maurepas est soumis à un deuxième confinement, dont les modalités sont différentes de celles en vigueur au printemps. La ville se mobilise pour répondre au besoin des Maurepasiens.



Le service de portage des courses à domicile pour les seniors est réactivé. Contact : 01 30 66 53 00

Le décret gouvernemental du 29 octobre 2020 prescrit les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Vous lirez dans le tableau ci-contre la liste des activités du quotidien maintenues, aménagées ou suspendues.

Les attestations dérogatoires de déplacement sont toujours obligatoires. Des exemplaires vierges sont téléchargeables sur le site internet de la Ville.

Cette fois, les crèches, les écoles, les accueils périscolaires sont demeurés ouverts. Les masques sont obligatoires à partir de 6 ans.

A l'occasion de la rentrée scolaire, lundi 2 novembre, les élèves des écoles élémentaires de Maurepas, du CP jusqu'au CM2, ont bénéficié de deux masques en tissus lavables offerts par la Ville. Environ 2500 masques sont ainsi distribués aux écoliers. Ils ont été apportés dans les 7 écoles concernées par le maire et des élus du conseil municipal.

Le marché demeure en activité tout comme les

commerces alimentaires et de « première nécessité » (décret du 29 octobre et ses compléments du 2 et 6 novembre).

En raison de la crise sanitaire et du renforcement du plan Vigipirate au niveau « Alerte Attentat », tous les accueils des services communaux reçoivent sur rendez-vous et effectuent un filtrage des entrées.

L'Hôtel de Ville ferme à nouveau ses portes le samedi matin. En revanche, les horaires du lundi au vendredi ne changent pas.



A l'école des Fiches, le directeur a réceptionné les masques.

## DES ACTIONS POUR SOUTENIR LE COMMERCE LOCAL

Afin de soutenir les restaurants, qui ne peuvent recevoir du public mais qui peuvent répondre au « Click and Collect », la ville met à disposition des Maurepasiens une liste régulièrement mise à jour des établissements. Ces informations sont disponibles sur le site internet ainsi que sur le réseau social Facebook.



De son côté, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) travaille à la mise en place d'une « market place ». Il s'agit d'un site internet ou d'une application pour smartphone sur lequel des vendeurs indépendants ont la possibilité de proposer leurs produits ou services en ligne.

La « market place » est également susceptible de proposer différents services supplémentaires : livraison, géolocalisation, réservation en ligne, carte de fidélité...

Dans une logique de dynamisation du territoire, il s'agit d'accompagner les commerces locaux en leur proposant une solution digitale clé en main, une solution de fidélisation et d'acquisition de nouveaux clients, un service de livraison durable et local.

Diverses aides financières sont également prévues pour aider les commerçants à entrer dans ce dispositif innovant qui devrait être opérationnel d'ici à la fin du mois de novembre.

## LES ACTIVITÉS MAINTENUES, AMÉNAGÉES OU SUSPENDUES

(DÉCRET GOUVERNEMENTAL DU 29 OCTOBRE ET COMPLÉMENTS DU 2 ET 6 NOVEMBRE)

Bars	Fermés	Lycées	Ouverts sous protocole sanitaire renforcé
Bibliothèques / médiathèques	Fermées « Click & Collect »	Marchés	Ouverts, mais uniquement pour les étals alimentaires, grains et semences
Cafés	Fermés	Mairies	Ouvertes
Centres commerciaux	Fermés sauf commerces « essentiels », 4 m <sup>2</sup> /personne	Mariages et PACS	Autorisés en mairie 6 personnes maximum (officier d'état-civil et secrétaire de mairie non comptés)
Cérémonies religieuses	Interdites	Fêtes	Interdites
Cérémonies d'inhumation/crémation	Autorisées, jauge de 30 personnes, officiants inclus	Maternelles (écoles)	Ouvertes. Masques proscrits pour les enfants
Cinémas	Fermés	Parcs et jardins	Ouverts. Masque non obligatoire sauf décision du préfet
Conseils municipaux	Autorisés	Périscolaires (activités)	Autorisées le soir et le mercredi dans les centres de loisirs
Coiffeurs à domicile	Interdits	Permis de construire	Doivent être délivrés par les mairies
Collèges	Ouverts sous protocole sanitaire renforcé	Rassemblements/réunions	Interdits si > 6 personnes, sauf manifestations déclarées, réunions professionnelles, transport public, cérémonies
Commerces	Fermés sauf « essentiels », « Click & Collect »	Restaurants	Fermés Vente à emporter possible
Cordonneries	Ouvertes	Restauration collective	Autorisée avec protocole renforcé pour les services sous contrat ou en régie
Crèches	Ouvertes	Salles de concert	Fermées Répétitions possibles
Déchetteries	Ouvertes	Salles des fêtes/polyvalentes	Fermées
Écoles élémentaires	Ouvertes. Masque obligatoire dès 6 ans	Services à la personne (à domicile)	Autorisés si listés à l'article D72131-1 du Code du travail ou non interdits dans un établissement recevant du public
EHPAD	Les visites restent autorisées	Services publics	Fonctionnent normal
État civil (services d')	Fonctionnent normalement	Sport (individuel en plein air)	Autorisé maxi 1 heure, 1 km
Extrascolaires (activités)	Interdites	Sport (collectif en plein air)	Interdit
Festivals	Interdits	Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Interdit
Fêtes foraines	Fermées	Sport (compétitions professionnelles)	Autorisées
Fleuristes	Fermés « Click & Collect »	Tabacs et magasin de vapotage	Ouverts
Funéraire	Mise en bière immédiate et soins de conservations interdits pour les défunts atteints ou probablement atteints du covid-19	Théâtres	Fermés Répétitions autorisées sans public
État civil (services d')	Fonctionnent normalement	Transports scolaires	Autorisés
Gardes-meubles	Ouvert	Transports (locaux)	Autorisés
Grands événements	Interdits	Transports interdépartementaux	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel. Attestation obligatoire
Hyper/supermarchés et supérettes > 400 m <sup>2</sup>	Surface de 4 m <sup>2</sup> par personne obligatoire Interdiction de vendre les mêmes produits que les petits commerçants fermés		
Lacs	Ouverts, activité nautique et plaisance interdites		
Librairies	Fermées « Click & Collect »		
Lieux de culte	Ouverts, sans cérémonie sauf obsèques avec jauge à 30 personnes		
Livraisons	Autorisées avec « contacts minimums », la signature reste demandée		

**Click & Collect** : action d'acheter et payer un produit en ligne ou par téléphone, avant de le retirer soi-même en magasin. Chaque commerce se doit de respecter la réglementation en vigueur.

des modifications gouvernementales sous réserve

# LE POINT SUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Depuis le début de l'année, de nouveaux Maurepasiens habitent dans l'éco-quartier des 40 Arpents. L'occasion de faire le point sur la construction de logements dans la commune.

La question complexe du logement a été l'un des premiers dossiers dont se sont saisis Grégory Garestier et son équipe lors de leur arrivée aux responsabilités communales, en 2014. Pour éviter la densification de la ville, de nouveaux secteurs d'habitat ont été identifiés, notamment à Pariwest, afin de répondre aux besoins des familles en matière de logements et de satisfaire à l'obligation légale de construction de logements sociaux. La mixité sociale est présente dans ces nouveaux projets. Sur l'axe est-ouest, la rue de la Malmédonne et la rue de Chevreuse accueillent les projets les

plus ambitieux. On y trouve l'éco-quartier des 40 Arpents qui s'inscrit dans le cadre de la requalification d'une partie de la zone Pariwest. Les premiers habitants ont investi le Domaine d'Iberville depuis le début de l'année 2020. Il existe d'autres projets de taille plus modeste, comme l'Orée du Bois, au nord de la commune, ou en centre-ville, la résidence services seniors, le long du boulevard Michel-Miserey. Notre commune compte environ 8 000 logements, dont près de 1 400 sont considérés comme des logements sociaux.



La fête des voisins, dans le Domaine d'Iberville  
L'éco-quartier des 40 Arpents,  
rue de Chevreuse, commence à vivre.

**RUE DE CHEVREUSE**

**ECO-QUARTIER DES 40 ARPENTS**

**DOMAINE D'IBERVILLE / 288 logements ①**

- > 175 logements accession à la propriété
- > 113 logements locatifs sociaux

**RÉSIDENCE DE MARICOURT / 148 logements ②**

- > 35 logements en accession à la propriété
- > 52 logements sociaux
- > 61 logements locatifs intermédiaires

**PROJET ELGEA / 89 logements ③**

- > 30 logements en accession à la propriété
- > 40 logements sociaux
- > 19 logements locatifs intermédiaires (LLI)

**RÉSIDENCE BIENVILLE / 263 logements ④**

- > 122 logements en accession à la propriété
- > 94 logements sociaux
- > 47 logements locatifs intermédiaires (LLI)

**RUE DE LA MALMEDONNE**

**LE CLOS DE GAVARNIE / 170 logements ①**

- > 68 logements en accession à la propriété dont 12 maisons individuelles
- > 68 logements en logement social
- > 34 logements en accession sociale à la propriété (primo-accédant)

**LES JARDINS D'OCCITANIE / 130 logements dont 19 maisons de ville ②**

- > 53 logements en accession à la propriété
- > 52 logements en locatif social
- > 25 logements en accession sociale à la propriété

**ALLÉE DES VOSGES**

**L'ORÉE DU BOIS / 26 logements en accession à la propriété**



## DIFFÉRENTS TYPES DE LOGEMENTS

Les logements à loyer modéré sont désignés selon le mode de financement de leur construction. Plus de 71 % de la population francilienne est éligible à ces logements. Voici l'exemple d'un ménage sans personne à charge résidant en grande couronne parisienne. Les ressources annuelles ne doivent pas excéder les montants mentionnés.

Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) .....	21 527 €/an
Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) .....	35 877 €/an
Prêt Locatif Intermédiaire (PLI) .....	44 592 €/an
Prêt Locatif Social (PLS) .....	46 640 €/an

## COMMENT SONT ATTRIBUÉS LES LOGEMENTS SOCIAUX ?

Les logements sociaux sont attribués par les bailleurs sociaux en fonction du degré d'urgence, de la composition du foyer, du montant de ses ressources.

Dans le cadre des conventions de réservation, le maire ou le président de la communauté d'agglomération, ou leurs représentants, proposent aux bailleurs sociaux des candidats à l'attribution des logements. Le maire de la commune où sont situés les logements à attribuer, ou son représentant, est membre de droit des commissions d'attribution.

Les commissions d'attribution des bailleurs étudient à chaque fois trois dossiers pour chaque logement vacant.

**Qu'est-ce que le droit de réservation ?**

En matière d'attribution de logements sociaux, l'État et les collectivités territoriales bénéficient, sous certaines conditions, d'un droit de réservation de logements sociaux. C'est la contrepartie à leur prise de risque : en effet, elles garantissent

les emprunts contractés par les bailleurs sociaux. En cas de défaillance, ce sont en effet les acteurs publics qui seraient appelés à rembourser à leur place...

Il faut comprendre cependant qu'ils ne sont pas les seuls. Action Logement (ex-1 % patronal) et les bailleurs sociaux disposent aussi de droits de réservation. Avec l'État, cela représente une très large part (autour de 80 %). Ce qui fait que Maurepas et SQY ne sont « réservataires » que de quelques-uns de ces logements sociaux. En outre, en raison de l'attractivité de notre commune, la rotation dans le parc social y est très faible. L'an dernier, par exemple, près de 800 demandes de logements étaient en attente. Mais seulement une soixantaine ont pu être satisfaites, tous réservataires confondus (à peine une dizaine au titre de la Ville). Les délais d'attente sont donc de plusieurs années.



Emmanuel Dutat, adjoint au maire, délégué au Sport, à l'Action sociale, à la Santé, au Handicap et au Logement.

## SERVICE MUNICIPAL DU LOGEMENT

Le service municipal du logement ne reçoit que sur rendez-vous. Il accompagne les Maurepasiens dans la constitution des dossiers de demande de logements sociaux. Le dossier de demande est à retirer à l'Espace Solidarité, square de la Marche, ou rempli en ligne sur le site [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) Un seul dossier de demande de logement est nécessaire pour les communes souhaitées en Île-de-France. Si vous déposez votre demande au service logement, vous obtiendrez votre numéro unique de demandeur de logement à l'issue du rendez-vous. Contact : 01 30 66 53 00



NOUVEAUX LOGEMENTS - NOUVEAUX HABITANTS

# S'ORGANISER POUR LE MEILLEUR DES ACCUEILS

Coup de projecteur sur le groupe de travail qui a permis une rentrée des classes réussie dans les écoles Chapiteau et La Tour pour les enfants du Domaine d'Iberville.



La prospective scolaire conduite par Maurepas se veut une « photographie » la plus nette possible pour prévoir et s'organiser. Avec la construction de logements au sein de l'éco-quartier des 40 Arpents, rue de Chevreuse, et la livraison du premier programme, le Domaine d'Iberville, il était nécessaire d'anticiper que de nouveaux élèves allaient fréquenter les deux écoles du secteur : la maternelle Chapiteau et l'élémentaire La Tour.

« Au mois de mai, lorsque se prépare la rentrée de septembre, le confinement a ralenti la connaissance exacte des effectifs, notamment en raison du retard dans l'attribution des logements sociaux puis des emménagements. Il a donc été décidé de privilégier des prévisions d'effectifs hautes, afin de s'assurer de la capacité de recevoir tous les nouveaux élèves le moment venu » note le directeur du pôle Famille. Si les 3 classes de la maternelle Chapiteau pouvaient accueillir les nouveaux, il n'en allait pas de même à l'élémentaire La Tour, où la place manquait.

Un **Groupe de Travail** a été constitué pour réu-

nir des représentants de la Ville, de l'Éducation nationale et des parents d'élèves afin de **co-construire** la meilleure solution au service des enfants.

## CO-CONSTRUCTION DES SOLUTIONS

« Malgré le confinement, le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises en visioconférence. On a pu évoquer les différentes possibilités pour optimiser l'espace de façon à ce que cela soit bénéfique pour les enfants, pas trop compliqué pour l'organisation des parents, adaptable raisonnablement et rapidement par la mairie » se souvient Christelle Lefèvre, **parent d'élève élu** à l'école de La Tour, membre du Groupe de Travail. Les deux salles occupées par l'accueil périscolaire seraient donc affectées aux cours. Mais dans ce cas, où organiser l'accueil périscolaire (CAP) ?

« Une discussion s'est alors engagée sur la meilleure manière d'accueillir les enfants du périscolaire sur les temps du matin et du soir. Plusieurs solutions ont été envisagées. Celle d'utiliser le



Laurent Burçon, adjoint au maire délégué aux Finances, à la Commande publique, à la Vie scolaire et à l'Enfance

Centre de Loisirs Primaire (CLP), chemin des Petits Fossés, comme lieu d'accueil des activités périscolaires a été retenue. D'ailleurs, la restauration scolaire s'y déroulait déjà. Comme les enfants s'y rendaient le midi, on savait que le trajet était possible et que les locaux permettaient de bonnes conditions d'accueil (confortables et spacieux) » relate Estelle Nogueira, **directrice de l'école de La Tour**.

Ces échanges d'idées sur le bon fonctionnement de l'école se sont déroulés de façon constructive. Et ce ne sont pas moins de cinq scénarios qui ont été élaborés par le **Groupe de Travail**. La solution retenue a été soumise au vote et proposée à la municipalité, qui l'a fait sienne.

## DE BONNES CONDITIONS D'ACCUEIL

« La consolidation de la prospective scolaire, fruit de constatations sur le terrain, vient de démontrer que, pour le Domaine d'Iberville, il y a eu 11 % d'habitants en moins. Et le taux de scolarisation constaté dans les écoles de secteur à la rentrée de septembre n'était que de 80 % du prévisionnel pour ces enfants en maternelle (Chapiteau) et 43 % pour ces enfants en élémentaire (La Tour) » relève Laurent Burçon, adjoint au maire délégué aux Finances, à la Commande publique, à la Vie scolaire et à l'Enfance, qui conclut : « les enfants ont donc tous été accueillis dans de bonnes conditions, et ce dès le premier jour ».

Najat Rakouch, dont le garçon est scolarisé à Chapiteau et les deux filles à La Tour, confirme que « tout s'est très bien passé. Les enfants sont très contents de leurs écoles. C'est ce que je redoutais le plus : leur adaptation. Mais tout va bien ». Les inscriptions scolaires ont été réalisées entièrement par internet, pendant le confinement. Originaire du sud de la France, cette famille s'est installée au Domaine d'Iberville au mois d'août.



## CRÉATION D'UNE RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

# POUR DES PERSONNES AUTONOMES

Le futur équipement s'adresse aux personnes âgées à la recherche de confort et de services. Il n'est pas médicalisé.

La demande en Résidences Services Seniors, ou RSS, est croissante et liée à l'allongement de l'espérance de vie. Celui-ci, conjugué à l'arrivée en nombre des « baby-boomers » (personnes nées entre 1945 et 1965), exerce une forte pression sur le nombre de logements destinés aux personnes âgées autonomes.

Les résidences services seniors contribuent à la volonté des pouvoirs publics de voir les seniors demeurer plus longtemps à domicile et bénéficier d'un environnement confortable, sécurisé et convivial, dans un logement adapté, avec des services à la carte (animation, loisirs, activité physique, restauration, assistance...).

Maurepas accueillera donc une RSS en centre-ville, le long du boulevard Michel-Miserey et du bois de Nogent. Les travaux commenceront dès l'année prochaine sur une parcelle d'environ 3 000 m<sup>2</sup>. Une centaine de logements pour personnes autonomes, du T1 au T3, est ainsi programmée. Dans le détail, il est prévu :

- > 16 logements de type 1 (30 à 38 m<sup>2</sup>)
- > 64 logements de type 2 (42 à 45 m<sup>2</sup>)
- > 20 logements de type 3 (58 à 62 m<sup>2</sup>)

La résidence service propose une philosophie de vie : se faciliter le quotidien, favoriser le lien social et partager des moments de convivialité pour vivre « l'esprit libre ».

La résidence bénéficie d'espaces de bien-être. C'est au rez-de chaussée que seront installés ces espaces de vie permettant à l'ensemble des résidents de se rencontrer et de partager des moments de joie. Ainsi, les espaces de détente, allant du bar au bassin d'aquagym en passant par l'espace beauté et la salle de sport seront accessibles à tous sur près de 1 000 m<sup>2</sup>. Plus de 50 animations mensuelles gratuites seront également organisées dans

les domaines sportifs, culturels, des loisirs... Co-piloté par la Ville de Maurepas et la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), ce projet sera conduit techniquement par SQY. Les opérations de construction de

plus de 30 logements destinées à un public spécifique relevant en effet de sa compétence. Le groupement Nexty-Domitiys a été retenu pour réaliser cet équipement dont l'ouverture est prévue début 2023. Grâce à cette résidence pour personnes âgées autonomes, Maurepas va élargir son offre de logements, conformément à sa logique de diversification du parc résidentiel dans la commune.



François Liet, adjoint au maire délégué à l'Aménagement urbain durable et aux Mobilités, Conseiller communautaire délégué à la voirie

## PROJET « GÉNÉRATIONS »

La création de cette RSS s'inscrit aussi au sein du projet « GénérationS ». Le terrain de la future résidence a été rendu disponible par le déménagement et l'extension de la crèche des Hauts-Bouleaux qui intégrera dans les prochains mois la toute nouvelle crèche de la Villeparc. Et cette nouvelle crèche a été possible par la création de l'école maternelle intercommunale Jean de La Fontaine par les communes d'Élancourt et de Maurepas.

# DES GESTES CONCRETS AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Les initiatives citoyennes se multiplient afin de susciter une prise de conscience générale : il faut prendre soin de notre environnement. Et chaque geste compte !

Au lycée Dumont d'Urville, vendredi 4 septembre, le « Green Day », ou « Jour Vert », a été l'occasion pour les élèves de nettoyer certaines rues autour de l'établissement. Ils étaient une centaine de bonnes volontés, équipées de masques et de gants, accompagnés par 15 encadrants adultes, pour ramasser les mégots, masques usagés, laissés à même le sol par des personnes indécrites.

Samedi 19 septembre, à Pariwest, le magasin Kiabi a pris part au « World Clean Up Day », soit la « journée mondiale du nettoyage », comme l'ensemble des magasins de l'enseigne. Les responsables ont accueilli Véronique Millot, adjointe au maire, Lucia Berny et Serge Bouttier, conseillers municipaux, pour une opération de nettoyage des abords du magasin. La commune a fourni des gants renforcés et des sacs poubelles aux participants.

Les six classes de 6<sup>e</sup> du collège Alexandre Dumas, jeudi 24 et vendredi 25 septembre, ont participé à la grande opération nationale « Nettoyons la nature ». Sensibilisés en amont à l'importance du tri des déchets ainsi qu'à la citoyenneté et à l'hygiène, 177 élèves ont arpenté les rues autour de leur établissement avec le soutien logistique des magasins Leclerc. 231 kg de déchets ont été collectés dont 133 kg recyclables. Enfin, dimanche 18 octobre, les bénévoles de l'association Les Amis des Bois, ont procédé à leur journée annuelle de nettoyage de la forêt domaniale, le long de la RD 13 et des Rigoles royales. Bravo à tous !



AMIS DES BOIS  
FORÊT DOMANIALE



COLLEGE ALEXANDRE DUMAS  
QUARTIER DES FRICHES



KIABI  
PARIWEST



LYCÉE DUMONT D'URVILLE  
QUARTIER DE L'AGIOT



TRAVAUX



> La Ville de Maurepas et l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) réalisent l'extension du parking déjà existant le long du boulevard du Rhin. Ainsi, ce sont 26 places végétalisées supplémentaires qui ont vu le jour. Afin de garantir la pousse du gazon, le nouveau parking sera maintenu fermé jusqu'au 15 novembre inclus.

> Prévus initialement jusqu'au 31 août 2020, l'expérimentation d'une voie réservée aux bus et aux vélos sur le boulevard Guy-Schuler entre le rond-point des Cité Amies et le carrefour des Pyramides ainsi que sur le boulevard René-Ressejac-Duparc, s'est prolongée jusqu'à mi-octobre. Il a été décidé avec SQY de mettre fin à cette expérimentation qui n'a pas été jugée concluante, notamment en termes de densification du trafic et de sécurité des cyclistes. Sur le bitume, les marquages au sol jaunes ont donc cédé la place aux blancs.



# CONCOURS des décorations de Noël

4<sup>e</sup> ÉDITION

L'heure des inscriptions pour la 4<sup>e</sup> édition du concours communal de décorations de Noël a sonné ! A votre tour de diffuser la magie dans Maurepas.

Habitat collectif ou individuel, le concours est ouvert à tous. Afin d'illuminer le cœur des Maurepasiennes et Maurepasiens, la 4<sup>e</sup> édition est lancée. Il s'agit de valoriser la contribution des habitants à l'embellissement de la commune pendant les périodes de fêtes de fin d'année. Pour cela, les habitants sont invités à habiller de lumières et décorer leur maison, leur balcon, leur jardin...

Un jury d'exception et attentif aux moindres détails sélectionnera le gagnant de cette édition. Les critères retenus sont notamment le respect

de l'environnement (guirlandes lumineuses peu gourmandes en électricité, fréquence d'allumage modérée...) mais aussi la diffusion de la magie de Noël à travers des créations personnelles. L'esthétique et l'harmonie sont alors les éléments pour décrocher une place sur le podium.

Pour participer, il suffit de remplir le bulletin de participation ci-dessous et de le faire parvenir par courrier à la mairie à partir du 16 novembre et avant le 11 décembre 2020, par courriel à [evenementiel@maurepas.fr](mailto:evenementiel@maurepas.fr) ou tout simplement le déposer dans l'urne à l'accueil de l'Hôtel de

ville. Inscriptions également possibles sur maurepas.fr – vos démarches en ligne.

Le jury sera de passage entre le 14 et le 18 décembre 2020, pour une remise des prix qui sera effective après les vacances de fin d'année en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

« Maisons et Jardins » et « Fenêtres et Balcons » seront les catégories retenues pour cette édition. Les commerçants de Maurepas pourront participer à travers un prix spécial du jury dans la catégorie « les plus belles vitrines ».

## BULLETIN DE PARTICIPATION À RENVOYER AVANT LE DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2020

(mairie de Maurepas, 2 place d'Auxois, Maurepas CS 40527, 78311 Maurepas cedex)

Nom .....

Prénom .....

Adresse complète (préciser l'étage pour les immeubles) : .....

Courriel .....

Téléphone fixe .....

Téléphone portable .....

Cochez votre catégorie

Appartement

Maison

## DES COMPÉTITEURS EN FORME

La ville de Maurepas possède un très grand nombre d'associations sportives qui excellent dans leurs domaines respectifs. Comme l'illustrent nos champions, la victoire est à portée de tous avec de l'entraînement. Fanny Cauchois, cycliste sur piste, a obtenu une première place sur le podium international à Barcelone. À seulement 19 ans, elle devient numéro 1 dans sa catégorie d'âge. Autre registre, mais autant de résultats. Le Tennis Club de Maurepas, après des phases qualificatives régionales, a participé aux finales nationales dans la catégorie des plus de 55 ans. Après deux très belles victoires, prêts à en découdre en demi-finales, les joueurs ont été coupés dans leur élan à cause de la crise sanitaire. Effectivement, les infrastructures sportives de la Gironde



ont fermé le jour de la rencontre. Les couleurs du club sont désormais reconnues à l'échelle nationale et portées par Thierry Piesvaux, Jean-Michel Bedel, Thierry Jean et Jean Philippe Dodu. Le football club de Maurepas, AS Maurepas, est parvenu lui aussi à un classement exceptionnel en se hissant à la 1<sup>re</sup> place en Régional 3 grâce à une victoire 3 à 2 contre Le Mée sur Seine (Seine et Marne), accompagnée d'une superbe prestation de leur gardien Antoine Baptiste. Après s'être battu sans relâche contre une équipe de Seine-Saint-Denis, supérieure de deux niveaux, l'AS Maurepas s'est malheureusement inclinée aux tirs aux buts. Une défaite qui renforce la détermination des joueurs du club pour l'année prochaine.

**DOM&VIE**  
AMÉLIOREZ VOTRE QUOTIDIEN  
EN PARTENARIAT AVEC

**Action Logement** AL  
VOUS AVEZ  
**+ de 70 ans?**

**VOTRE DOUCHE  
FINANCÉE  
JUSQU'À  
5000€**

AGENCE DOM&VIE  
ST-QUENTIN EN YVELINES  
33 avenue de Franche Comté  
78310 Maurepas

**Emmanuelle RUIZ**  
Directrice agence  
Saint-Quentin en Yvelines  
06 24 51 39 35  
[e.ruiz@dometvie.fr](mailto:e.ruiz@dometvie.fr)

REPONSE EN  
5 MINUTES  
PAS D'ARGENT  
À AVANCER

TESTEZ VOTRE  
ELIGIBILITÉ  
AVEC DOM&VIE

## RÉOUVERTURE DE VOTRE NOUVEAU SUPERMARCHÉ

MME KHADRA BEKKOUCH ET SON ÉQUIPE  
VOUS ACCUEILLET AUX HORAIRES SUIVANTS :

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 9h à 13h.

### INFORMATIONS PRATIQUES :

27 avenue du Forez - 78310 MAUREPAS

Tél : 01 30 50 03 28





# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

Le conseil municipal a renouvelé pour 5 ans la convention qui lie, depuis 1985, la commune de Maurepas à l'Office National des Forêts (ONF), gestionnaire de la forêt domaniale. Pour bien accueillir les promeneurs, des travaux d'entretien courant et d'équipement sont réalisés tous les ans par l'ONF avec le concours financier de la commune. Il s'agit notamment de maintenir en bon état les espaces d'accueil et les accotements des

chemins principaux le long du ru de la Courance, de mettre en sécurité des allées, d'assurer la propreté et de renouveler des mobiliers situés dans les zones d'accueil (parkings dits du « pipe-line » et du « plateau », mare aux biches, route forestière d'Ergal, route du Vallon, chemin de la Coudrette, route forestière du ru de la vallée de la Courance...). La Ville participera chaque année à hauteur de 20 000 € maximum.

## AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

- Les élus de Maurepas ont donné le feu vert à la poursuite du partenariat avec l'UNICEF France initié en 2018 au sein du réseau « Ville Amie des Enfants » pour la période 2020-2026. Les villes partenaires sont particulièrement engagées dans des politiques en faveur de l'enfance et de la jeunesse (parcours éducatif et accueil de qualité, lutte contre l'exclusion, bien-être, bienveillance...). La promotion des droits de l'enfant, en particulier lors de la journée mondiale des droits de l'enfant, chaque 20 novembre (cette année, vendredi 20 novembre), fera également partie des engagements de la commune.

- Les élus ont décidé d'inscrire dans la durée le succès des séances sportives organisées pour les seniors lors des mois qui ont suivi le confinement. Pour entretenir forme physique et relations sociales, une nouvelle animation est donc proposée sous le titre de « Sport Santé Seniors », destinée aux personnes âgées de 62 ans et plus. Deux séances par semaine sont organisées toute l'année : chaque mardi et chaque jeudi, de 10h à 11h. Sur le grand mail de Vendée (en

face du CCAS), au printemps et en été, dans un gymnase à l'automne et en hiver (mardi au Centre Éducatif et Sportif de l'Agiot ; jeudi au gymnase du Bois). Le tarif a été fixé à l'unanimité des élus à 50 € par an pour les Maurepasiens et à 75 € pour les personnes ne résidant pas dans la commune.

- Le conseil municipal a reconduit à 20 % le taux de la part communale de la taxe d'aménagement dans l'éco-quartier des 40 Arpents, au moins jusqu'en 2023. Cette taxe, acquittée par les constructeurs, permet le financement d'équipements publics pour les nouveaux habitants. Dans les autres secteurs de la commune, le taux de la taxe d'aménagement (part communale) demeure à 5 %.

## PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Mardi 8 décembre 2020, à 19h30 (sous réserve de modification), à l'Hôtel de ville.**

Les séances sont publiques et ouvertes à tous.

## AU FIL DES PROJETS



Restructurer le boulevard Michel-Miserey en lien avec Saint-Quentin-en-Yvelines (voirie communautaire) : qualité paysagère, pistes cyclables, accès au centre médical et à la résidence services seniors.



Projet « Génération.S » : création d'une résidence services seniors d'une centaine de logements pour les personnes âgées autonomes. La conduite du projet a été confiée à Saint-Quentin-en-Yvelines.



Accompagner Saint-Quentin-en-Yvelines dans la mise en place des voies de Transport en Commun en Site Préférentiel (TCSP) entre les gares ferroviaires de La Verrière et de Trappes, passant par les boulevard Guy-Schuler et Ressejac-Duparc.



## EN DIRECT AVEC LE MAIRE PAR TÉLÉPHONE

N'hésitez pas à prendre contact avec le Maire pour aborder tout type de questions et obtenir des informations directement auprès de lui. Tous les sujets d'intérêt communal et intercommunal pourront être abordés.

Grégory Garestier vous attend au bout du fil

**MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020 DE 17:30 À 19:00**

Pour le joindre par téléphone, composez le 01 30 66 54 70

Le maire répondra directement aux questions que vous lui posez.

## #MAUREPAS : VOTRE VILLE CONNECTÉE



## LE POST DU MOIS

La préservation du cadre de vie est un thème cher au cœur des Maurepasiennes et des Maurepasiens.

Les masques abandonnés sur la voie publique ont suscité la réprobation. Les photos prouvent l'ampleur ces nouvelles incivilités. Le travail quotidien des agents communaux du service propreté pour y remédier a été salué.

Cette publication a touché 4 541 personnes, généré 937 interactions et 18 partages.

L'application mobile de la Ville est disponible gratuitement en téléchargement. Il suffit de saisir dans la barre de recherche « @Maurepas » à partir de Google Play ou de l'App Store, puis d'installer l'application sur votre smartphone et / ou sa tablette. Retrouvez votre application via les QR codes ci-dessous en les flashant à l'aide d'une application mobile dédiée.



Google store



Apple store

## LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

### HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle  
Téléphone : 01 30 66 54 00  
Télécopie : 01 30 66 54 02

### ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 2, place d'Auxois  
CS 40527, 78311 Maurepas cedex  
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

### Maurepas magazine

Directeur de la publication : Véronique MILLOT - Rédaction, conception maquette, mise en page : service Communication, communication@maurepas.fr  
01 30 66 54 90 - Photos : Ville de Maurepas, sauf mention contraire. Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers 95400 VILLIERS-LE-BEL - 01 39 33 01 01  
Impression sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales - Imprimerie certifiée - Distribution : Ville de Maurepas - Dépôt légal : ISSN 1278-9062  
Régie publicitaire officielle du magazine municipal de Maurepas Contact : 01 53 92 09 00 - contact@cithea.com www.cithea.com

## CARNET

### Bienvenue à

Jalen BISCARO  
Aron DIETRICH  
Camille GEYER  
Abraham KOUAME  
Sidra MAALLOUL  
Francisco RODRIGUES FERREIRA  
Victor THEVIN

### Tous nos vœux de bonheur à

Isabelle CHABAUD et Nicolas DELHAYE  
Antoine GESLIN et Cassandra SIMON  
Andrea GUTIERREZ et  
Romain CHRISTMANN  
Tagla MOHAMED-LAMIN EMBAREC  
et Mohamed AMIN

### Nous nous associons à la douleur des familles de

Jeanne COLETTE née HUBERT  
Claudine GINECCI née MARCHAIS  
Patrice GLAIN  
André GOISMIER  
Simonne LALANDE née JUQUIN  
Michel LE CORRE  
Augustine MARROCCQ née ARGOT  
Claudine PRESZBURGER née  
ROZENBLAT  
Michel ROTH

### AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPAS(NE) DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'Hôtel de ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr. Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen - 2 place d'Auxois - CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr. Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus. Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.

# TRIBUNE COLLECTIVE

Sur proposition de Monsieur le Maire, l'ensemble des groupes politiques du conseil municipal a fait le choix de renoncer à leurs tribunes de libre expression au profit d'un texte rassembleur affirmant leur attachement commun aux valeurs républicaines.

## PARCE QUE CE QUI NOUS RASSEMBLE SERA TOUJOURS PLUS FORT QUE CE QUI NOUS DIVISE

Ces dernières semaines, des attentats ignobles commis par des terroristes islamistes ont de nouveau frappé des Français dans leur diversité, que cela soit en répression de l'exercice de leur profession, de leur mode de pensée ou de leur pratique religieuse.

C'est malheureusement la démonstration violente que des individus, mûs par une idéologie meurtrière, cherchent à imposer aux Français un mode de vie contraire à nos attentes humanistes.

Nous, membres des groupes politiques formant le conseil municipal de Maurepas, tenons à réaffirmer notre attachement collectif aux valeurs qui sont le fondement de notre République, et qui reposent sur la constitution de 1958 et sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Celles-ci affirment de grands principes :

- Les Français sont liés par un idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité.
- La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.
- La République assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances...
- La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.
- La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Être Français, c'est accepter de partager un avenir commun, et la République garantit à chacun la possibilité d'y participer activement.

Nous, conseillers municipaux de Maurepas, légitimes représentants de nos concitoyens, affirmons, quelle que soit notre sensibilité politique et nos opinions sur la gestion locale, notre engagement à faire perdurer ces valeurs.

Vive la France, vive la Liberté, vive la République.

**CONTINUONS MAUREPAS - EN AVANT MAUREPAS - MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE**

**VOLVO**

# Volvo XC40

Vous le vouliez à tout prix, vous l'aurez au meilleur.

**350€** À PARTIR DE / MOIS EN LLD 48 MOIS<sup>(1)</sup>

SANS APPORT, ENTRETIEN ET GARANTIE INCLUS<sup>(2)</sup>

Disponible avec les technologies hybride rechargeable et 100% électrique

[WWW.ACTENA.FR](http://WWW.ACTENA.FR)

Offre de Location Longue Durée pour un XC40 T2 129 CH GEARTRONIC 8 BUSINESS Automatique, sans apport, sur la base du tarif au 08/06/2020. Le contrat de location longue durée sera impérativement souscrit pour une durée de 48 mois et un kilométrage de 40 000 km incluant nécessairement les prestations entretien, assistance et gestion des pertes totales. Carte grise non incluse. Malus non inclus. Offre valable pour toute commande adressée valablement par écrit à Volvo Car Fleet Services avant le 30/11/2020, sauf modifications du tarif constructeur, des taux financiers directeurs ou de la réglementation en vigueur et notamment de la réglementation fiscale (variation du taux de TVA, etc.). (2) Offre de location longue durée sans option d'achat et de services associés réservée aux professionnels, régie par les conditions générales de location longue durée et des services optionnels disponibles auprès de TEMSYS et sous réserve d'acceptation du dossier par TEMSYS, société anonyme au capital de 66 000 000 EUR, siège social : 15, allée de l'Europe - 92110 Clichy, RCS NANTERRE 351 867 692. Société de courtage d'assurances - Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du code des assurances N° ORIAS 07 026 677.

Modèle présenté Volvo XC40 BUSINESS T2 Automatique avec options, à 380€ TTC sans apport, en LLD 48 mois et 40 000 kms. Volvo XC40 : Consommation en cycle mixte (L/100 km) WLTP : 0-7,2 - CO2 rejeté (g/km) WLTP : 0-185.

**ACTENA**  
AUTOMOBILES

75 PARIS 16 01 44 30 82 30  
92 NEUILLY 01 46 43 14 40  
92 LA GARENNE 01 56 47 06 60  
78 PORT MARLY 01 39 17 12 00  
78 VERSAILLES 01 39 20 17 17  
78 MAUREPAS 01 30 50 67 00  
78 BUCHELAY 01 34 79 92 92

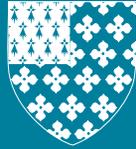
56, AVENUE DE VERSAILLES  
58, AVENUE CHARLES DE GAULLE  
86, AVENUE DE L'EUROPE  
8, ROUTE DE ST GERMAIN  
45/47, RUE DES CHANTIERS  
ZA PARIWEST - 8, RUE ALFRED KASTLER  
ZI LES CLOSEAUX - 1, RUE DES GAMELINES

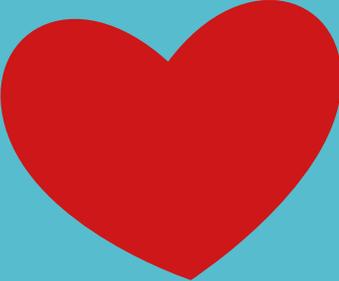
**PRIOD**

SERVICE VENTE AUX DIPLOMATES ET EXPAT : 01 44 30 80 21 / SERVICE FLOTTES-ENTREPRISES LLD-GCV : 01 56 47 06 60

© INCTOBY/ALIAS

MAUREPAS



J'   
MA VILLE,  
J'ACHÈTE  
LOCAL



*La solidarité, c'est aussi  
chez mes commerçants de proximité*

Maurepas soutient ses commerces locaux